



SÉCURITÉ CONTRE LE TIREUR ACTIF

PRÉPARER | RÉAGIR | PROTÉGER



Sécurisation de l'édifice de l'église.....	2	Tireur fou: que faire?	5
De l'équipe de réponse en situation de crise: description des rôles des membres.....	4	Armes à feu dans l'enceinte de l'église	7

SÉCURISATION DE L'ÉDIFICE DE L'ÉGLISE

Le service de l'église est terminé. Le dernier plat du repas-partage a été lavé et remonté dans la voiture d'un membre de l'église. Il est maintenant temps de sécuriser l'édifice de l'église avant de rentrer chez soi, pour exercer le ministère, ou pour une randonnée de sabbat dans la nature.

Chaque sabbat, un fonctionnaire désigné, habituellement le diacre de l'église ou un ancien, a un travail très important. Il est de sa responsabilité de sécuriser le bâtiment et l'ensemble des actifs de l'église locale. Cette liste de contrôle vous guidera.





Étape 1. Révision du pourtour

- Faites le tour de l'édifice de l'église, et vérifiez toutes les portes et les fenêtres extérieures. Verrouillez toutes les portes et notez les fenêtres ouvertes qui devront être fermées de l'intérieur.
- Prenez note de tous les verrous endommagés ou défectueux. Réparez-les ou remplacez-les dès que possible.
- Examinez, le cas échéant, la clôture extérieure et le(s) portail(s), à la recherche de tout signe de violation de la sécurité. Notez toutes vos préoccupations et présentez-les au comité de sécurité lors de la prochaine réunion.
- Vérifiez tous les autres bâtiments qui pourraient exister sur la propriété pour être sûr qu'ils sont bien verrouillés.
- Vérifiez la zone de la benne à ordures. Les conteneurs d'ordures doivent être fixes, à l'écart de l'édifice. Déposez toutes les ordures dans les conteneurs spécialement marqués et refermez bien tous les couvercles des poubelles.
- Les articles non fixes (poubelles, tables, chaises, équipement, décorations de porte, etc.) doivent être bien ancrés ou placés à l'intérieur du bâtiment.
- Recueillez tous les effets personnels oubliés et placez-les aux objets trouvés.

Étape 2. Révision intérieure



- Vérifiez chaque pièce à l'intérieur du bâtiment de l'Église. Fermez toutes les fenêtres ouvertes. Vérifiez que toutes les pièces sont vides et que toutes les lumières, à l'exception des lampes de sécurité, sont éteintes.
- Lorsque les lumières sont éteintes, vérifiez que l'éclairage d'urgence est en marche.
- Vérifiez bien que toutes les allées de l'église, les issues de secours, et les couloirs, sont libres.
- Vérifiez que tous les robinets d'eau sont fermés.
- L'équipement électronique doit être sous clef à l'intérieur, et invisible depuis les fenêtres ou les portes.
- Verrouillez toutes les portes intérieures qui doivent être verrouillées.
- Si vous apercevez des effets personnels, placez-les aux objets trouvés.

Étape 3. Sécurisation de l'édifice



- Une fois les vérifications du pourtour et de l'intérieur terminées, et lorsque vous avez vérifié que le bâtiment est bien vide, vérifiez le cas échéant les systèmes et caméras de sécurité, pour être sûr qu'ils fonctionnent.
- Mettez en route l'alarme pour la sécurité de l'édifice et verrouillez la porte d'entrée à votre sortie.

SI AU COURS DE L'UNE DE CES 3 ÉTAPES VOUS REMARQUEZ QUELQUE CHOSE D'INHABUEL OU HORS DU COMMUN, PRENEZ LE TEMPS D'EXAMINER LES FAITS. PRENEZ DES NOTES ET FAITES-EN PART À LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ DE L'ÉGLISE.

Sécurité de l'église 24h/24, 7 jours par semaine

La sécurité de l'église est bien plus que des serrures robustes et une vérification hebdomadaire. Tout le monde doit être attentif et sensible à toute activité suspecte. Dans certains endroits, cela peut également signifier la présence visible d'une équipe de sécurité formée. Pour en savoir plus sur la protection de votre église ou d'un ministère, inscrivez-vous à notre bulletin de solutions, à AdventistRisk.org/solutions, et suivez-nous sur les médias sociaux.

DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

**TENEZ-VOUS INFORMÉ
ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS**



Adventist Risk Management® Inc. © 2015



Adventist Risk
Management, Inc.



DE L'ÉQUIPE DE RÉPONSE EN SITUATION DE CRISE

DESCRIPTION DES RÔLES DES MEMBRES

Les descriptions suivantes vous aideront à former votre équipe de réponse en situation de crise. Les membres de votre équipe de réponse en situation de crise devront posséder ou recevoir la formation nécessaire pour pouvoir assumer leur rôle en cas d'urgence.

Description des rôles

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

En situation de crise, cette équipe assure la direction générale. Elle communique avec les premiers secours locaux, en leur donnant une description détaillée de la situation en cours. Cette équipe communique également les informations nécessaires aux membres de l'église, et les tient au courant de la situation. Cette petite équipe peut être composée de membres du personnel pastoral, de responsables de ministères et d'autres membres de l'église ayant une expérience en matière de réponse à des situations d'urgence. Cette équipe devra également inclure un membre expérimenté, formé à la gestion des risques, tel que l'agent de sécurité de votre église.

ÉQUIPE DE COMMUNICATION

Pendant le déroulement d'une crise, cette équipe communique avec les médias et avec le public interne et externe. Elle prépare les déclarations destinées aux médias et maintient

le contact avec la police, les services d'urgence, les représentants des hôpitaux, et le bureau du district pour fournir une information précise et conforme à la réalité du moment. Cette équipe doit traiter toutes les demandes de renseignements des médias, et peut inclure le directeur de la communication de votre fédération et votre directeur local de la communication. Il est recommandé de faire réviser toutes les déclarations par le département de la communication de la fédération avant de les diffuser à la presse ou au public.

ÉQUIPE MÉDICALE

Cette équipe fournit une assistance médicale immédiate dans les cas d'urgence. Elle surveille les signes vitaux des victimes afin de fournir un rapport au personnel paramédical ou au personnel hospitalier. Cette équipe dispose des médicaments et des fournitures médicales nécessaires à l'application immédiate des soins d'ur-

gence. Cette équipe peut inclure des infirmières et des médecins locaux, ou d'autres membres de l'église ayant une expérience en matière médicale ou de réponse à des situations d'urgence.

ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

Le travail de cette équipe consiste à sécuriser le bâtiment et les locaux situés à proximité, pendant et après une crise. Ils peuvent également, de façon stratégique, chercher dans un immeuble un enfant disparu ou des membres de l'église qui peuvent être en danger lors d'une crise. L'équipe de sécurité travaille en collaboration avec les autorités locales chargées du maintien de l'ordre et possède une connaissance approfondie des plans de chaque étage de l'immeuble, y compris les issues et endroits possibles où se dissimuler. Cette équipe peut inclure des diacres, des diaconesses, et d'autres membres de l'église ayant une expérience en matière de maintien de l'ordre ou de réponse à des situations d'urgence.



TIREUR FOU QUE FAIRE?

Une situation à laquelle personne ne s'attend jamais, et pourtant on le devrait!... que faire en cas d'attaque d'un tireur fou? C'est un moment angoissant où l'idée de fuir, les prières et l'image de vos proches vous envahissent. Il n'existe pas de réponse unique à toutes les situations d'attaque de tireur fou, mais le fait de savoir ce qu'il faut faire peut marquer la différence.

1. Réagissez immédiatement.

Nier la situation ne fait que retarder le temps de réaction. Abandonnez vos effets personnels. Rien dans votre sac ou votre porte-document n'est plus important que votre vie. Les objets peuvent être remplacés, pas la vie.

2. FUYEZ! CACHEZ-VOUS! LUTTEZ!

Repérez les issues possibles et soyez prêt à vous échapper. Déplacez-vous aussi rapidement et discrètement que possible. Suivez les instructions de l'agent de sécurité de votre église, de vos diacres ou des unités de premiers secours. Votre priorité absolue est de vous en sortir sain et sauf.

Si vous ne pouvez pas fuir, cachez-vous. Verrouillez et barricadez les portes avec des meubles lourds ou d'autres éléments. Éteignez les lumières et couvrez les fenêtres. Restez caché jusqu'à ce que des agents reconnaissables des forces de l'ordre vous donnent un signal de fin d'alerte.

3. Restez calme.

Le fait de garder la tête froide dans un moment de crise peut éviter d'alerter le tireur de votre présence ou de celle d'autrui. Lorsque les premiers secours arrivent sur place, assurez-vous de garder à tout moment vos mains visibles et suivez les instructions que l'on vous donne.



Préparez-vous dès maintenant

Personne ne peut éviter les actes violents, mais le fait d'établir un plan d'urgence et de bien le connaître permet de minimiser le montant des pertes dans de telles situations. L'efficacité d'un plan d'urgence réside dans le fait qu'il est personnalisé pour répondre aux besoins de votre organisation ou votre ministère. Il devra permettre de s'assurer que non seulement le personnel, mais également les étudiants et les membres sont instruits et formés à la façon de se conformer au plan en cas d'urgence.

En raison de l'augmentation du nombre d'attaques de tireurs fous dans l'enceinte des églises et des établissements d'enseignement, les organisations doivent envisager de réaliser des exercices de simulation d'attaque de tireurs fous aussi souvent que les exercices de simulation d'incendie et de tornades. Il est indispensable que votre plan d'urgence comprenne un chapitre sur la réponse aux actes de violence.

Il est important de créer un plan d'urgence avant que de telles situations se produisent. Faites part de votre plan aux unités de premiers secours locales. Fournissez-leur des plans et des photos d'intérieur et des extérieurs du complexe de bâtiments. Cela les aidera dans leurs opérations de sauvetage. Plus important encore, mettez le plan en pratique. Un bon plan est inutile si personne n'en connaît la teneur.

Précautions ARM

Adventist Risk Management, Inc. dispose de plusieurs ressources pour aider les centres d'enseignement, les lieux de culte, et les organisations à personnaliser leur propre plan d'urgence. Retrouvez ces ressources ainsi que d'autres ressources de gestion des risques sur AdventistRisk.org e outros recursos de gerenciamento de riscos em AdventistRisk.org

DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

TENEZ-VOUS INFORMÉ

ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS

QUE FAIRE LORS D'UNE SITUATION IMPLIQUANT UN **TIREUR FOU ?**



« Plus important encore, pratiquez le plan. Un bon plan est inutile si personne n'en connaît la teneur. »



Adventist Risk Management®, Inc. © 2017



ARMES À FEU DANS L'ENCEINTE DE L'ÉGLISE

La recrudescence des fusillades meurtrières dans les lieux publics a mené bon nombre de congrégations à envisager le recours à des agents de sécurité armés dans leur église, tout comme certains membres et visiteurs souhaitent porter dans l'église leur propre arme à feu pour se protéger.

Avant d'engager des agents de sécurité armés, la priorité de la congrégation devrait être de mettre en place un plan de sécurité et de pratiquer des exercices de situations d'urgence avec la congrégation. Adventist Risk Management, Inc. invite toutes les congrégations à désigner un responsable de la sécurité de l'église locale, qui travaillera avec l'église à la préparation aux situations d'urgence. Sur AdventistRisk.org, apprenez à élaborer un plan d'urgence pour votre église et recevez du matériel informatif et une formation d'agent de sécurité. Il est également conseillé que l'agent de sécurité prenne contact avec la police locale qui fournira son appui en cas d'incident dans l'enceinte de l'église.

Dès lors que la planification d'urgence et de sécurité initiale de l'église aura été faite, il faudra évaluer soigneusement les nombreux risques et les nombreuses questions juridiques avant que le conseil de l'église local et la fédération locale décident ensemble et de façon éclairée s'il faut ou non un agent de sécurité armé dans l'église.

Si le choix d'un agent de sécurité armé est retenu, ce service doit être confié à une société de sécurité professionnelle. Ne permettez pas que des membres de l'église armés, non formés et non professionnels, assurent la sécurité pendant le culte.

Si un pasteur permet sciemment à un membre de la congrégation de porter une arme à l'intérieur de l'église pour en assurer la sécurité armée, cette personne pourra être prise pour un agent de l'église locale et de la fédération. Les actions prises par cette personne pourraient engager la responsabilité de la conférence pour négligence et dommages civils. Qui plus est, un décès ou une blessure provoquée

Avant d'engager un garde armé, la première chose que doit faire la congrégation est de mettre en place un plan de sécurité et de pratiquer des exercices d'urgence avec la congrégation.

Adventist Risk Management, Inc. invite toutes les congrégations à nommer un agent de sécurité de l'église locale afin qu'il organise sa préparation à des situations d'urgence.

Sur [AdventistRisk.org](#), apprenez comment élaborer un plan d'urgence pour votre église et recevez une formation d'agent de sécurité et du matériel informatif.



par une erreur de manipulation de l'arme à feu pourrait entraîner des poursuites judiciaires envers les responsables.

Si un officier de police membre de l'église est tenu de porter une arme en tout temps, même hors service, il est conseillé d'appuyer cet officier en lui permettant de porter une arme à feu, mais il faudra lui demander de présenter une déclaration écrite de son employeur précisant l'obligation du port d'arme à feu. Les dirigeants de l'église doivent comprendre que l'officier de police membre ne doit pas être considéré comme un agent de sécurité armé pour l'église, même lorsqu'il est hors service. Il convient de noter que ce privilège ne devrait pas s'étendre à un agent de sécurité de carrière qui n'est pas employé par l'église pour veiller à la sécurité.

Dans le cas où votre fédération est couverte par une police d'assurance responsabilité civile générale d'Adventist Risk Management Inc., nous vous rappelons qu'il existe une clause d'exclusion concernant l'utilisation des armes à feu. L'utilisation d'une telle arme, que ce soit par un employé ou un bénévole dans l'exercice de ses fonctions, N'EST PAS couverte par cette police d'assurance. La fédération ou la personne peut être tenue personnellement responsable pour toute action en justice ou tout dommage. Si l'église autorise quiconque à porter une arme pour la sécurité de l'église, une assurance spéciale sera nécessaire.

5 Questions à évaluer avant d'engager un agent armé pour la sécurité de l'église

1. Avant d'examiner cette question, avez-vous consulté l'administration de la fédération locale et son avocat afin d'examiner l'état des lois concernant l'utilisation des armes à feu dans votre juridiction ?
2. Votre fédération a-t-elle établi une directive interdisant toute arme à feu dans ses propriétés ? Votre église est une propriété privée et dans de nombreux états, le propriétaire peut établir que sa propriété constitue une zone exempte d'armes. Certaines instances exigent des déclarations ou des affiches le précisant.
3. La personne qui peut être disposée à fournir un service de sécurité armé à la congrégation a-t-elle une licence appropriée ou un permis de port d'armes
4. Quel entraînement à l'utilisation des armes à feu et quelle expérience en matière de maintien de l'ordre et de recours à une force létale dans un endroit public cette personne a-t-elle ?
5. Le service de sécurité armé est-il assuré par une entreprise de sécurité qualifiée et agréée ? Vérifiez que la personne est assurée ou disposée à souscrire une telle assurance pour l'église.

LA DÉCISION D'ENGAGER UN AGENT DE SÉCURITÉ ARMÉ POUR L'ÉGLISE NE PEUT ÊTRE PRISE SANS UN EXAMEN APPROFONDI DES RISQUES QUE CELA COMPORTE ET SANS L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION PRÉALABLE DE LA PART DE LA FÉDÉRATION LOCALE. ENCORE UNE FOIS, NE PERMETTEZ PAS À DES MEMBRES DE L'ÉGLISE ARMÉS D'EN ASSURER LA SÉCURITÉ PENDANT LES SERVICES RELIGIEUX.

SI LA DÉCISION EST PRISE D'ENGAGER UN SERVICE DE SÉCURITÉ ARMÉ, UNE ASSURANCE SPÉCIALE DOIT ÊTRE PRISE POUR COUVRIR LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'AGENT DE SÉCURITÉ. VOTRE CHARGÉ DE COMPTE D'ADVENTIST RISK MANAGEMENT INC. PEUT AIDER VOTRE FÉDÉRATION À DÉTERMINER LES OPTIONS DISPONIBLES ET LEURS COÛTS RESPECTIFS.

DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

**TENEZ-VOUS INFORMÉ
ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS**



Adventist Risk Management® Inc. © 2016

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, Veuillez CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.